

BUDGET PRIMITIF 2011

RAPPORT DE PRESENTATION

● LES DONNÉES BUDGÉTAIRES 2011

1 – EVOLUTION DES CHARGES DE LA VILLE

La Ville de COMPIEGNE se donne pour objectif d'augmenter son autofinancement afin d'assurer le remboursement de la dette en capital ainsi que le financement sur fonds propres d'une partie de ses investissements. Le budget de l'année 2011 répond pleinement à cet objectif. Le virement à la section d'investissement est en effet de 1 034 000 € contre 555 000 € en 2010

La masse salariale estimée à 31.500.000 € est stabilisée en volume, elle représente 58% des dépenses réelles de fonctionnement. Outre la prise en compte du « Glissement Vieillesse technicité », l'évolution porte principalement sur l'intégration des 5 agents du service annexe de la prévention spécialisée dans le budget général ainsi que sur le versement de la prime dite « Nouvelle Bonification Indiciaire » aux agents remplissant des fonctions d'accueil ou exerçant leurs activités dans le périmètre de la Zone Urbaine Sensible.

Les charges courantes (carburant, combustibles, contrats divers, charges locatives, fournitures et matériaux) sont reconduites à leur niveau de 2010. Comme indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, Il appartiendra aux services gestionnaires de rechercher toutes les sources d'économies possibles.

Les participations et subventions connaîtront également une stabilité par rapport au budget primitif 2010. Les subventions accordées aux associations locales ont été globalement reconduites à leur niveau de 2010 et le versement d'une subvention d'équilibre de 500 000 € au Budget Annexe de la ZAC du Camp de Royallieu a été maintenu.

En ce qui concerne la dette, la charge d'intérêt proprement dite (hors Intérêts Courus Non Echus et intérêts sur ligne de trésorerie) sera de 1 751 000 € contre une réalisation de 1 493 943 € en 2010. Il s'agit d'une prévision prudente car nous avons bénéficié en 2010 de taux variables relativement bas. L'augmentation provient aussi de la dette nouvelle contractée en 2010 à hauteur de 4 millions d'euros.

La ville continue d'affirmer sa volonté de limiter le recours à l'emprunt. Ainsi en 2011 l'emprunt sera stabilisé à 5 850 000 € contre une prévision de 6 000 000 € en 2010 et de 6 982 000 € en 2009.

Nous continuerons à nous donner les moyens d'une gestion active de la dette existante. Une veille permanente des prêts dits à risque sera mise en place de manière à saisir les opportunités de réaménagement de ces emprunts. Dans cet esprit l'un d'entre eux a donné lieu à réaménagement en début d'année 2011. Pour information, les deux prêts restant à réaménager à ce titre représentent un capital restant dû de 5 655 860 € soit 12% de l'encours global (45,3 millions d'euros). Ces prêts sont garantis à taux fixe à 3,10% jusque juillet 2014 pour l'un et à taux fixe à 3,47% jusque février 2013 pour l'autre.

2 – EVOLUTION DES DOTATIONS ET DES BASES FISCALES

Eu égard aux dispositions fixées dans la loi de finances 2011, et à défaut d'informations communiquées par les services de l'Etat avant la production des documents budgétaires, nous sommes restés prudents au niveau des prévisions.

Ainsi, nous avons anticipé une baisse de 1% de la **Dotation Globale de Fonctionnement** qui passerait ainsi à 8 239 000 € contre 8 323 000 € en 2010. Par contre une stabilité de la **Dotation de Solidarité urbaine et de cohésion Sociale** a été retenue soit un montant de 1 751 000 €. Les ajustements nécessaires seront opérés lors de la première décision modificative.

Les bases fiscales par rapport à 2010 connaissent une évolution globale de **2,23%** dont 2% lié à la revalorisation forfaitaire des bases fixée dans la loi de finances 2011.

BUDGET GÉNÉRAL 2011

Pour l'année 2011, les opérations du Budget Général de la Ville de COMPIEGNE s'équilibrent à 82.443.406,74 Euros.

Afin de poursuivre les comparaisons sur les trois dernières années, sont exclus de la présentation ci-dessous, les crédits prévisionnels pour les mouvements financiers (gestion de dette : montant identique en dépenses et en recettes), et la reprise des résultats antérieurs, de façon à ne faire ressortir que les opérations propres à l'exercice.

	BUDGET PRIMITIF 2009		BUDGET PRIMITIF 2010		BUDGET PRIMITIF 2011		BUDGET PRIMITIF 2011
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
INVESTISSEMENT	15 490 436	22,92 %	12.328.460	18,75 %	15 579 000	21,80%	+ 26,36 %
FONCTIONNEMENT	52.123.523	77,08 %	53.455.645	81,25 %	55 858 230	78,20%	+ 4,50 %
T O T A L	67.613.959	100,0 %	65.784.105	100,0 %	71 437 230	100,0 %	+8,60 %

I – SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ - DÉPENSES

Les crédits affectés à l'investissement, s'élèvent à 15 579 000 Euros (travaux et amortissement de la dette compris), sachant que les crédits réels d'équipement sont de 11.743.000 Euros.

Les DÉPENSES, par fonction, se présentent comme suit :

LIBELLÉS	2010 (en Euros)		2011 (en Euros)	
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	4.478.000,00	36,33 %	4.713.000,00	30,25%
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	117.100,00	0,95%	196.500,00	1,26%
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	1.449.600,00	11,76 %	745.000,00	4,78 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	2.046.050,00	16,59 %	1.016.200,00	6,52 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.645.500,00	13,35 %	1.862.900,00	11,96 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	-	-	11.500,00	0,07 %
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	21.900,00	0,18 %	359.600,00	2,31 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	2.570.310,00	20,85%	6.674.300,00	42,84%
T O T A U X	12.328.460,00	100 %	15.579.000,00	100 %

➤ A la **FONCTION 0** : "SERVICES GÉNÉRAUX", et « OPERATIONS NON VENTILABLES »

Au titre des opérations non ventilables, sont inscrits la participation à la réalisation des bassins tampons et des réseaux d'eau par l'ARC pour 483.000 Euros ainsi que le remboursement de la dette en capital pour 3.697.000 Euros.

Figurent également à cette fonction, les achats de mobilier, les équipements en informatique (micro-ordinateurs, imprimantes, logiciels, et les travaux de câblage), l'achat d'un columbarium, les travaux dans les logements communaux, les travaux de sécurité et de mise aux normes des ascenseurs dans les divers bâtiments municipaux.

➤ A la **FONCTION 1 : "SÉCURITÉ"**

Sont prévus les équipements pour le service de la Police Municipale et l'installation de la vidéo-protection dans le quartier du Puy du Roy

➤ A la **FONCTION 2 : "ENSEIGNEMENT FORMATION"**

Figurent le solde des crédits d'aménagement de la cantine scolaire au Groupe Scolaire Robida, les programmes annuels de travaux de sécurité, de rénovation des menuiseries extérieures et de réfection des cours d'écoles, les charges issues de la réhabilitation des collèges, et les achats de mobilier à destination des groupes scolaires.

➤ A la **FONCTION 3 : "CULTURE"**

Sont prévus le démarrage de l'opération de construction de la Maison de l'Archéologie avec le financement de la maîtrise d'œuvre, la mise en œuvre du programme muséographique au cloître Saint Corneille en tant qu'annexe du musée Vivenel avec un programme significatif de restauration d'œuvres d'art, et l'amorce du projet de restauration de l'Eglise Saint Jacques.

➤ A la **FONCTION 4 : "SPORTS ET JEUNESSE"**

Sont inscrits le solde des crédits nécessaires au réaménagement du stade Jouve Senez, et à la construction de courts de tennis couverts dans l'enceinte du stade d'athlétisme. Sont également prévus les travaux de réfection du sol sportif du gymnase Tainturier et la rénovation des sanitaires du gymnase Gaëtan Denain.

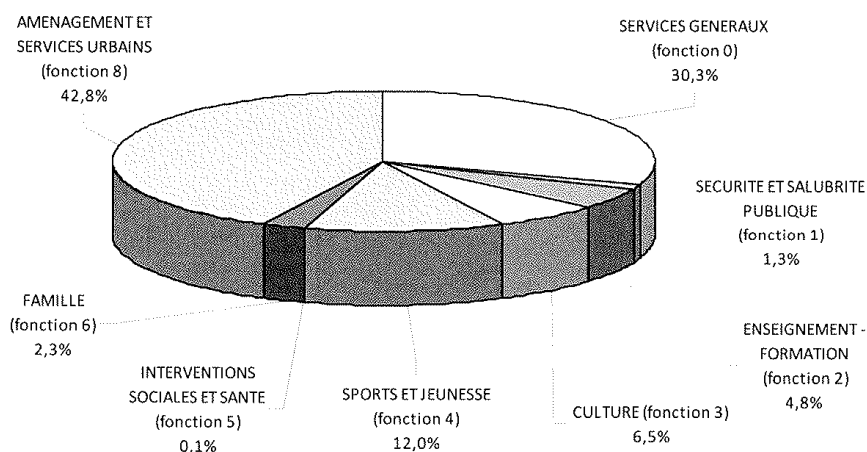
➤ Aux **FONCTIONS 5 et 6 : "FAMILLE "**

Sont inscrits l'aménagement des locaux des restos du cœur ainsi que la première tranche de transformation de la crèche familiale de l'abbaye de Bayser en crèche multi accueil.

➤ A la **FONCTION 8 : "AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS"**

Sont enregistrés les programmes annuels de rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public, la réfection des sentes piétonnes, l'aménagement d'aires de jeux, les acquisitions de véhicules et divers matériels techniques. A ces programmes récurrents s'ajoutent la poursuite de l'opération de rénovation urbaine du quartier du Clos des Roses ainsi que le démarrage du programme de restructuration du cœur de ville.

BUDGET 2011 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION (15,6M€)



A1/ - LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT sont les suivantes :

OPERATIONS NON VENTILABLES			
- Participation Bassins Tampons et réseaux d'eau construits par la Communauté de l'Agglomération de la Région de Compiègne (remboursement capital des emprunts)		483 000	
		-----	483 000
SERVICES GÉNÉRAUX des Administrations Publiques Locales – Fonction 0			
- Acquisition matériel informatique logiciels, et travaux de câblage		230 400	
- Travaux Hôtel de Ville		30 600	
<i>dont :Travaux de mise aux normes</i>	<i>10 000</i>		
<i>Aménagement des bureaux</i>	<i>7 000</i>		
<i>Acquisition de mobilier et matériel</i>	<i>9 500</i>		
<i>Achat de défibrillateurs</i>	<i>4 100</i>		
- Travaux dans les logements et bâtiments municipaux		46 000	
- Travaux de mise en conformité des ascenseurs		50 000	
- Acquisitions d'outillage et de matériels techniques		10 000	
- Travaux au centre technique municipal		5 000	
- Achat de columbarium		22 000	
		-----	394 000
SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE - Fonction 1			
- Acquisition de mobilier		2 000	
- Equipement technique		10 500	
- Equipement Vidéo-protection quartier Puy du Roy		184 000	
		-----	196 500
ENSEIGNEMENT ET FORMATION - Fonction 2			
- Acquisition de mobilier scolaire et matériel d'enseignement		25 400	
- Programme annuel de travaux (entretien, sécurité, centrales alarmes, interphones)		98 000	
- Programme annuel de remplacement des menuiseries extérieures		150 000	
- Etude inspection des réseaux des cours d'écoles et travaux de réfection de ces réseaux		34 600	
- Réfection des cours d'écoles		40 000	
- Installation de jeux dans les cours d'écoles		10 000	
- Solde aménagement cantine Groupe Robida (travaux+équipement intérieur)		183 000	
- Réhabilitation collèges (remboursement annuités d'emprunt au Département)		204 000	
		-----	745 000
CULTURE - Fonction 3			
Espace Jean Legendre et Théâtre Impérial :			
- Acquisitions de mobilier et de matériels techniques		17 000	
- Travaux de sécurité		70 000	
- Travaux de mise aux normes –Théâtre Impérial		12 000	
Musée Vivenel et Espace des Minimes :			
- Achat et restauration d'œuvres d'art		12 700	
- Restauration des collections pour préparer la rénovation du Musée Vivenel		150 000	
- Etudes Maison de l'Archéologie (concours d'architecte)		32 000	
- Démarrage des travaux de la Maison de l'Archéologie (Frais de maîtrise d'œuvre)		400 000	
- Travaux de sécurité à l'espace des Minimes		8 000	

Patrimoine et bibliothèques :			
- Restauration d'ouvrages et acquisitions de matériels techniques		6 500	
- Ailes du Cloître Saint Corneille (<i>solde du programme de Rénovation</i>)		23 500	
- Création programme muséographique au cloître saint Corneille		50 000	
- Acquisition de matériel de numérisation pour les archives municipales		5 000	
- Restauration reliures archives		5 000	
Conservatoire de Musique et école des Beaux Arts :			
- Acquisition matériels techniques pour école des Beaux Arts		1 500	
- Acquisition d'instruments de musique		3 000	
Eglises :			
- Démarrage du programme de restauration de l'Eglise Saint Jacques		200 000	
Ziquodrome :			
- Acquisition de matériels techniques		10 000	
Mémorial de l'Internement et de la Déportation :			
- Acquisition matériel technique et mobilier		10 000	
		-----	1 016 200
<u>SPORT ET JEUNESSE - Fonction 4</u>			
- Construction des courts de tennis couverts (2 ^{ème} Tranche et solde)		190 000	
- Rénovation du stade Jouve Senez (2 ^{ème} Tranche et solde)		1 459 000	
- Réfection du sol sportif du gymnase Tainturier		117 000	
- Pour mémoire : Réfection des sanitaires du gymnase G.Denain (travaux en régie)	83 000 €		
- Acquisition matériels techniques piscine Mercières (plots de départ):		5 500	
- Travaux gymnase de Huy pour permettre la pratique de l'escrime		25 000	
- Création d'un parcours permanent d'orientation - parc de Bayser		4 000	
- Acquisition de matériels techniques pour les gymnases et terrains de sports		4 700	
- Acquisition de matériel technique Centre Régional Equestre		54 000	
- Acquisition instruments de musique pour activités de quartiers		3 700	
		-----	1 862 900
<u>INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTE – Fonction 5</u>			
- Aménagement des locaux « Restos du Cœur » rue de Stalingrad		11 500	
		-----	11 500
<u>FAMILLE – Fonction 6</u>			
- Acquisition de mobilier pour les crèches		3 600	
- Divers travaux dans les crèches municipales		6 000	
- 1 ^{ère} Tranche de réaménagement de la crèche de Bayser		350 000	
		-----	359 600
<u>AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT – Fonction 8</u>			
Espaces verts et jardins :			
- Acquisition de bancs et jardinières		15 000	
- Acquisition de plantations et arbres		30 000	
- Aménagement aires de jeux		40 000	
- Acquisition de matériels pour le service municipal des jardins		25 000	
- Sentes piétonnes		25 000	
		-----	135 000

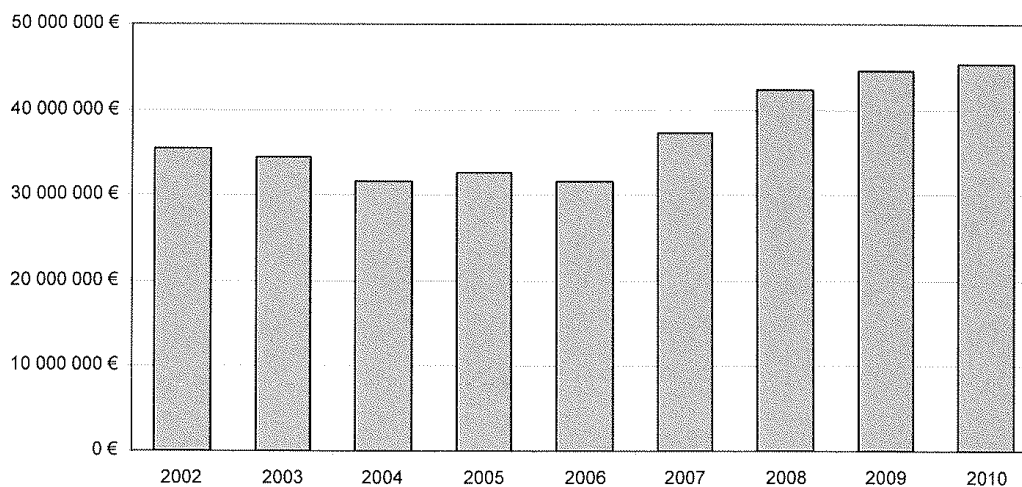
Eclairage public et signalisation :			
- Programme annuel de rénovation de l'éclairage public		120 000	
- Amélioration du circuit d'éclairage public		35 000	
- Matériel et outillage		9 000	
- Equipements répéteurs feux piétons, équipement feux tricolores		20 000	
- Travaux de rénovation de l'éclairage public du cours Guynemer		130 000	
- Travaux de rénovation de divers squares (square des Tilleuls, Kennedy et Souflot)		115 000	
- Illuminations de fin d'année		10 000	
		-----	439 000
Autres réseaux :			
- Travaux sur autres réseaux (bornes d'accès des zones piétonnes)		40 000	
- Travaux mise en conformité fontaine place ancien hôpital		49 500	
- Travaux de génie civil pour installation bac à verre		20 000	
- Travaux de mise en souterrain de la rue Jules du Lac		310 000	
- Travaux sur réseaux basse tension EDF		50 000	
- Travaux d'enfouissement rue du Puget (1 ^o Tranche)		100 000	
		-----	569 500
Service Annexe de la Voirie			
- Acquisition de véhicules (Programme annuel)		51 000	
- Acquisition de matériel de signalisation (jalonnement)		30 000	
- Acquisition de matériel technique (machine à peinture routière ...)		25 000	
- Acquisition de mobilier urbain		40 000	
- Programme annuel de sécurité routière (matériels et travaux)		20 000	
- Acquisition de matériels de signalisation liée à l'ouverture du nouveau pont urbain		30 000	
- Acquisition de bornes minutes et travaux de génie civil		29 800	
- 1 ^{ère} Tranche de renouvellement du parc des horodateurs		160 000	
		-----	385 800
Voirie			
- Programme annuel de rénovation de la voirie		250 000	
- Programme annuel de trottoirs		200 000	
- Travaux de clôtures		39 000	
- Réfection des aires de stationnement		40 000	
- Programme annuel d'amélioration des accès pour personnes à mobilité réduite		80 000	
- Création d'un parking angle rue de Paris / rue Weymiss		70 000	
- Travaux de réfection de l'impasse d'Alger		95 000	
- Travaux de requalification de la voirie rue de la Glacière		150 000	
- Travaux d'aménagement boulevard des Etats-Unis (Bournonville/Carnot)		200 000	
- Travaux d'aménagement d'un carrefour rues d'Amiens/Noyon		852 000	
- Travaux d'aménagement d'un carrefour rues Solférino/Harlay		400 000	
		-----	2 376 000
Aménagement			
- Frais d'études, et de recherches		10 000	
- Fonds d'aide au ravalement des façades		6 000	
- Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses- dont :		2 753 000	
<i>Participation auprès du CILOVA pour destruction Immeuble Loti</i>	<i>234 000</i>		
<i>Construction salle de quartier</i>	<i>850 000</i>		
<i>Aménagement des voiries Ronsard, Verlaine, Gérard de Nerval, Loti et coulée verte</i>	<i>1 669 000</i>		
		-----	2 769 000
TOTAL DES OPÉRATIONS CI-DESSUS		-----	11 743 000

A2/ - PART DE LA DETTE AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

ANNEES	BUDGETS REELS	INVESTISSEMENTS HORS DETTE	AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	PART DE L'AMORTISSEMENT SUR LE BUDGET TOTAL EN %
2002	15 258 413 €	10 209 008 €	5 049 406 €	33.1%
2003	14 157 862 €	9 118 186 €	5 039 676 €	35.6%
2004	13 696 948 €	9 566 495 €	4 130 453 €	30.2%
2005	13 949 866 €	9 790 245 €	4 159 621 €	29.8%
2006	13 750 140 €	10 535 580 €	3 214 560 €	23.4%
2007	19 941 078 €	16 684 720 €	3 256 358 €	16.3%
2008	13 594 549 €	10 203 182 €	3 391 367 €	24.9%
2009	14 878 085 €	11 246 717 €	3 631 368 €	24.4%
2010	11 559 513 €	8 305 381 €	3 254 132 €	28.2%
Prévision 2011	15 779 000 €	11 743 000 €	3 697 000 €	23.7%

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 2002 SE PRESENTE COMME SUIVANT (GRAPHIQUE)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN €



Pour l'année 2011, l'évolution de l'encours de dette sera fonction de la dette nouvelle contractée au fur et à mesure de la réalisation des programmes d'investissement diminuée du remboursement de la dette en capital d'un montant de 3,7 millions d'euros.

B/ - RECETTES

LE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EST ASSURE PAR LES RESSOURCES SUIVANTES :

NATURE DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	MONTANT ET PART REPRÉSENTATIVE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT								% VARIATION 2011/2010
	BUDGET PRIMITIF 2008		BUDGET PRIMITIF 2009		BUDGET PRIMITIF 2010		BUDGET PRIMITIF 2011		
	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	
SUBVENTIONS	3.321.500	24,43 %	3.694.268	23,85%	2.308.340	18,72%	4.663.140	29,93%	+102,01%
EMPRUNTS	6.950.000	51,12 %	6.250.000	40,35%	6.000.000	48,66%	5.850.000	37,55%	- 2,50 %
AUTOFINANCEMENT	1.427.072	10,50 %	1.081.000	6,97%	1.582.000	12,83%	2.292.000	14,71%	+ 44,88 %
FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.	1.265.560	9,31 %	3.496.500	22,57%	1.613.000	13,08%	1.110.000	7,12%	- 31,18 %
VENTE DE BIENS FONCIERS	210.000	1,54 %	347.225	2,25%	250.000	2,03%	864.000	5,55%	+245,60%
PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES	420.417	3,10 %	621.443	4,01%	575.120	4,67%	799.860	5,13%	+39,08 %
TOTAL	13.594.549	100 %	15.490.436	100 %	12.328.460	100 %	15.579.000	100 %	+26,37 %

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

- Des **subventions** en progression et qui correspondent principalement :
 - au financement du programme de rénovation urbaine pour 1 276 890 €,
 - aux participations du Conseil régional et du Conseil Général à hauteur de 922 440 € pour les programmes de réhabilitation du stade Jouve Senez, de construction des courts de tennis couverts et d'aménagement des carrefours en centre ville,
 - aux subventions de l'Etat pour un montant de 1 644 850 €.

Une participation de 482 000 € est également attendue de l'ARC au niveau de « l'aide à la pierre » pour compenser les déficits fonciers qui interviennent dans les opérations de rénovation urbaine. Enfin, la Caisse d'Allocations Familiales participera à la première tranche de travaux de réhabilitation de la crèche de Bayser pour 117.000 €.

▪ Un **AUTOFINANCEMENT de 2.292.000 €** qui correspond à l'amortissement des immobilisations acquises à la date du 31/12/2010 pour 1.258.000 € et au virement de la section de fonctionnement pour 1.034.000 €.

▪ Le **FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.** d'un montant global de **1.110.000 €** correspond aux investissements réalisés en 2010. Depuis 2009, nous sommes désormais en mesure de percevoir le FCTVA sur les investissements réalisés au cours de l'année N-1.

- Au titre des **PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES** figurent :
 - ◆ La Taxe Locale d'Equipeement pour 370.000 €,
 - ◆ Le produit des amendes de police pour 386.000 €,
 - ◆ Les produits de cession pour 864.000 € (principalement cession à l'ARC des emprises foncières destinées à l'implantation du nouveau pont urbain).

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ - DEPENSES

Par nature, les principaux postes de dépenses sont :

- Les dotations aux amortissements pour **1.258.000 €**.
- Le virement à la section d'investissement pour **1.034.000 €**
- Les frais financiers (dont l'évolution est illustrée ci-après)

EVOLUTION DES INTERETS DE LA DETTE EN €



Les Intérêts de la dette s'élèvent de manière prévisionnelle à 1 751 000 € et ne représentent que 3,26% des dépenses réelles de fonctionnement. Cette prévision anticipe une évolution possible des taux variables au cours de l'année 2011.

Le poste **REMUNERATION DU PERSONNEL (31.150.000 Euros)** enregistre une évolution de 3,49 % par rapport au budget primitif 2010. L'augmentation proposée prend en compte :

- L'évolution statutaire des agents (avancements de grades et d'échelons)
- L'augmentation de 1,6% du SMIC dès le 01/01/2011
- L'intégration dans le budget général des frais de personnel comptabilisés jusqu'alors au budget annexe du service de la prévention spécialisée (150 000 €)
- La revalorisation indiciaire pour les agents de catégorie B
- Le versement de la N.B.I aux agents qui peuvent y prétendre
- Le remplacement non systématique des agents faisant valoir leurs droits à la retraite

Le démarrage de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences devrait nous permettre de mieux appréhender et anticiper les évolutions de la masse salariale.

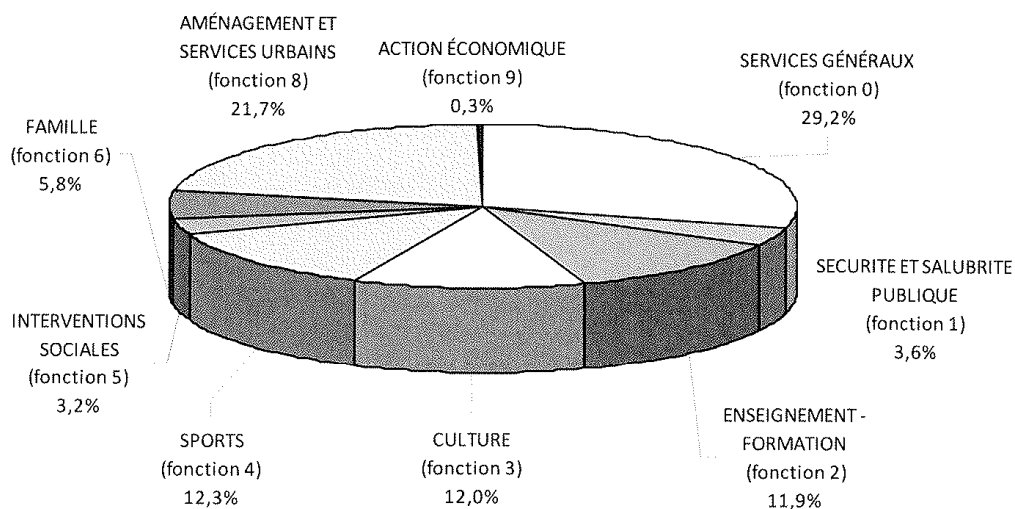
➤ Le poste **SUBVENTIONS, CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS (5.234.600 Euros)** dans lequel figurent :

- Les indemnités versées aux élus municipaux
- Les contributions allouées aux écoles privées sous contrat
- Les participations versées aux familles compiégnoises lors de séjours organisés par les associations et établissements scolaires.
- La subvention au CCAS
- Les subventions versées aux associations locales dont le détail est annexé à l'appui du document budgétaire.
- La subvention d'équilibre versée au budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu.

Ce Budget de Fonctionnement se répartit, en DÉPENSES, *par fonction*, comme suit :

LIBELLÉS	2010		2011		% Variation 2011/2010
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	14.654.000,00	27,16%	16.298.396,00	29,16%	11,22 %
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	1.951.291,00	3,62%	2.017.203,00	3,61%	3,38 %
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	6.878.229,00	12,75%	6.666.209,00	11,93%	-3,08 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	6.725.420,00	12,46%	6.715.882,00	12,02%	-0,14%
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	6.820.263,00	12,64%	6.889.537,00	12,33%	1,02 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	1.653.088,00	3,06%	1.791.304,00	3,21%	8,36 %
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	3.150.814,00	5,84%	3.231.327,00	5,78%	2,56 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	11.973.407,00	22,19%	12.131.801,00	21,71%	1,32 %
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	157.488,00	0,29%	143.341,00	0,26%	-8,98 %
T O T A U X	53.964.000,00	100 %	55.885.000,00	100 %	3,56 %

BUDGET 2011 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION (55,9 M€)



B/ - RECETTES

■ Les **RECETTES** sont réparties, par fonction, comme suit :

LIBELLÉS	2010		2011		% Variation 2011/2010
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	49.128.966,00	91,04%	50.833.435,00	90,96 %	3,47 %
▪ SECURITE PUBLIQUE (FONCTION 1)	-	-	28.000,00	0,05 %	-
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	803.000,00	1,49%	785.200,00	1,41 %	-2,22 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	251.000,00	0,47%	243.260,00	0,44 %	-3,08 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.108.814,00	2,05%	1.306.808,00	2,34 %	17,86 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	3.000,00	0,01 %	3.000,00	0,01 %	0,00%
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	1.623.000,00	3,01%	1.582.000,00	2,83 %	-2,53 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	905.920,00	1,68%	962.500,00	1,72 %	6,25 %
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	140.300,00	0,26%	140.797,00	0,25 %	0,35 %
T O T A U X	53.964.000,00	100 %	55.885.000,00	100 %	3,56 %

A la **Fonction 0 - SERVICES GÉNÉRAUX** sont regroupées :

- **Les opérations non ventilables :**
 - le produit des trois impôts ménages,
 - les allocations compensatrices,
 - la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,
 - les dotations de l'A.R.C.,
 - la taxe sur l'Electricité,
 - la taxe additionnelle aux droits de mutation,
 - la taxe locale sur la publicité extérieure,
 - la reprise de l'excédent de Fonctionnement 2010.
- **En recettes ventilées :**
 - le produit des concessions de cimetières,
 - les recouvrements liés aux sinistres
 - les remboursements de frais de personnel (Sécurité Sociale et Compagnie d'Assurances)
 - les produits du domaine (location des immeubles, ...).

De la **Fonction 1 à 9** – sont principalement comptabilisées :

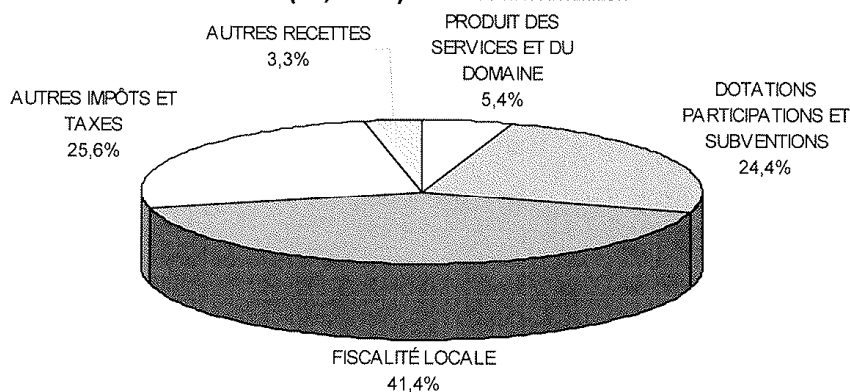
- Les produits des services : cantines, crèches, piscine-patinoire...
- Les redevances d'occupation du domaine public : droits de stationnement, droits de voirie ...

**RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT
COMPARATIF**

	BP 2010	BP 2011	DIFFERENCE EN €uros	EN %	OBSERVATION S
I – DOTATIONS DE L'ETAT					
- COMPENSATION TAXE D'HABITATION	463.547	463.000	-547	-	Montant estimé
- COMPENSATION FONCIER BATI ET FONCIER NON BATI	411.049	413.000	+1.951	-	Montant estimé
- COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	297.979	290.000	-7.979	-2,75%	Montant estimé
- DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1.821.000	1.781.000	-40.000	-2,20%	Montant estimé
- DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	8.323.008	8.239.000	-84.008	-1,13%	Montant estimé
II – DOTATIONS A.R.C.					
- ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10.832.000	10.844.000	+12.000	-	Réalisé 2010
- DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	405.560	405.560	-	-	
III- IMPOTS MENAGES	22.212.827	22.699.696	+486.869	+2,19%	
IV – TAXES					
- TAXE SUR L'ELECTRICITE	660.000	677.500	+17.500	+2,65%	
- TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1.231.329	1.400.000	+168.671	+13,70%	Réalisé 2010
- TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	100.000	90.000	-10.000	-10%	
IV – AUTRES TAXES, REDEVANCES, PARTICIPATIONS, PRODUITS DES SERVICES ET REPRISE DU RESULTAT FONCTIONNEMENT 2010	7.205.701	8.582.244	+1.376.543	+19,10%	
TOTAUX	53.964.000	55.885.000	+ 1.921.000	+3,56%	

BUDGET 2011 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

(54,9 M.€) HORS RESULTAT ANTERIEUR



EVOLUTION DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE
(base – taux et produit)

TAXES		2008	% DANS STRUCTURE	2009	% DANS STRUCTURE	2010	% DANS STRUCTURE	2011	% DANS STRUCTURE	% VAR. 2011/2010
<i>TAXE D'HABITATION</i>	BASE	53.420.000		55.295.000		64.167.000		65.690.000		
	TAUX	12,75 %		13,32 %		13,32 %		13,32 %		
	PRODUIT	6.811.050	35,75%	7.365.294	35,83%	8.547.044	38,48%	8.749.908	38,55%	+ 2,17 %
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE</i>	BASE	52.502.000		54.169.000		56.109.000		57.275.000		
	TAUX	23,16 %		24,20 %		24,20 %		24,20%		
	PRODUIT	12.159.463	63,83 %	13.108.898	63,76 %	13.578.378	61,12 %	13.860.550	61,05%	+ 2,07 %
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE</i>	BASE	155.623		151.600		162.100		165.500		
	TAUX	51,60 %		53,92 %		53,92 %		53,92 %		
	PRODUIT	80.301	0,42 %	81.743	0,39 %	87.404	0,40 %	89.238	0,40 %	+ 2,10 %

FISCALITÉ LOCALE

ANNEE	VILLE	ETAT (base)	TOTAL
2005	+ 1,50 %	+ 1,80 %	+ 3,30 %
2006	+ 1 %	+ 1,80 %	+ 2,80 %
2007	+ 0,75 %	+ 1,80 %	+ 2,55 %
2008	+ 0,50 %	+ 1,60 %	+ 2,10 %
2009	+ 4,50%	+2,50 % (TH & TFB) +1,50% (TFNB)	+ 7,00 % (TH+TFB) +6 % (TFNB)
2010	0%	+1,20 %	+1,20 %
2011	0%	+2,00 %	+2,00 %

Il est par conséquent proposé pour l'année 2011 de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale pour Compiègne.

Il s'agit d'un effort considérable pour prendre en compte les difficultés auxquelles sont confrontés les contribuables.

CONCLUSION

Dans le contexte particulièrement difficile d'équilibre des budgets locaux, nous continuerons à porter nos efforts sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

La ville de Compiègne se doit, face à la stabilisation des recettes globalisées et à la nécessité de ne pas augmenter les impôts, d'optimiser ses moyens tout en maintenant un niveau de services satisfaisant à l'égard de la population de Compiègne.

Elle doit aussi se donner les moyens de renforcer ses marges de manœuvre en augmentant son autofinancement.

Au plan de l'investissement, l'ambition affichée est de continuer à faire de Compiègne, une ville attractive et dynamique au plan familial, culturel, sportif et touristique. Elle entend aussi se donner les moyens de soutenir l'économie et l'emploi par un développement harmonieux et équilibré de son territoire.

Le programme des investissements 2011, reports compris sera arrêté à la somme de 18,1 millions d'euros contre 14,6 millions d'euros en 2010.

Cette augmentation provient essentiellement de la poursuite du programme de Rénovation Urbaine pour lequel nous avons consacré cette année un budget de 2,7 millions d'euros subventionné globalement à 53%.

A ce budget d'investissement, il convient d'ajouter les crédits consacrés à la poursuite de l'aménagement de la ZAC du camp de Royallieu à hauteur de 3,8 millions d'euros.

Outre ces 2 programmes importants, on peut aussi citer les opérations structurantes suivantes :

- *L'achèvement des équipements sportifs en cours, à savoir le stade Jouve Senez et les courts de tennis couverts*
- *La poursuite des efforts d'accueil de la petite enfance*
- *Le démarrage de la construction de la Maison de l'Archéologie*
- *La mise en oeuvre du programme muséographique au cloître Saint Corneille en tant qu'annexe du Musée Vivenel*
- *Le démarrage du programme de réaménagement du cœur de ville avec la construction de carrefours de part et d'autre du Pont Solférino*

BUDGET PRIMITIF 2011

Z A C DU CAMP DE ROYALLIEU

Ce budget créé en 2003 répertorie les opérations de viabilisation des terrains en vue de leur cession, ainsi que les travaux d'aménagement de voiries situés à l'intérieur du périmètre de la ZAC.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, cette opération est assujettie à la TVA et est retracée dans une comptabilité de stocks.

Pour l'Exercice 2011, ce budget intermédiaire s'équilibre à **13.595.884,94 Euros** et comprend :

▪ **LES DÉPENSES RÉELLES**

	B.P. 2010	B.P.2011
- Achat de terrains	-	331.000,00
- Travaux d'équipement	2.825.414,57	3.502.884,94
- Capital et intérêts de la dette	301.000,00	276.000,00
- Frais accessoires	5.000,00	5.000,00
- Frais d'études	26.000,00	25.000,00
- Déficit d'investissement reporté	1.948.585,43	675.115,06
- Remboursement emprunt suite à refinancement (crédit reporté)	1.650.000,00	-
TOTAL	6.756.000,00	4.815.000,00

▪ **LES RECETTES RÉELLES**

	B.P. 2010	B.P. 2011
- Vente de terrains aménagés	4.000.000,00	4.089.000,00
- Subventions Etat, ANRU, et Région	706.000,00	226.000,00
- Subvention d'équilibre du budget principal	400.000,00	500.000,00
- Emprunt de refinancement suite à remboursement (crédit reporté)	1.650.000,00	-
TOTAL	6.756.000,00	4.815.000,00

▪ **LES OPERATIONS D'ORDRE SANS FLUX FINANCIERS**

➤ *Variation des STOCKS de production* **8.780.884,94 Euros**

Le BUDGET PRIMITIF s'équilibre ainsi en DEPENSES / RECETTES à :

	Rappel 2010	2011
▪ Section de FONCTIONNEMENT	8.232.414,57	8.780.884,94
▪ Section d'INVESTISSEMENT	6.756.000,00	4.815.000,00
▪ TOTAL	14.988.414,57	13.595.884,94